



## 94-09-08: Statement of Switzerland, H.E. Mrs. Ruth Dreifuss FR

ISO: CHE

\*\*\*\*\*

The electronic preparation of this document has been done by the Population Information Network(POPIN) of the United Nations Population Division in collaboration with the United Nations Development Programme

\*\*\*\*\*

AS WRITTEN

CONFEDERATION SUISSE

Seule la version orale fait foi

Discours prononce par

Madame la Conseillere Federale Ruth Dreifuss

Cheffe de la delegation suisse

a la

Conference internationale sur la  
population et le developpement

Le Caire, 5 au 13 septembre 1994

Le Caire, 8 septembre 1994

Faisant suite aux Conférences de Bucarest en 1974 et de Mexico en 1984, la Conférence du Caire sur la population et le développement se situe dans une perspective beaucoup plus globale, ce qui est, à notre avis, un progrès significatif. Non seulement, à la suite de la Conférence de Rio de 1992, les questions démographiques sont mieux situées dans le contexte du développement durable, mais elles prennent désormais en compte de nombreux aspects du développement social.

Nous apprécions particulièrement que le projet de document rappelle clairement l'interdépendance Nord-Sud; il s'adresse tout autant aux pays industrialisés qu'aux pays en développement, ce qui est capital. C'est en tant que représentante d'un pays industrialisé que je souligne la responsabilité considérable des pays industrialisés. Ce sont eux qui, à l'heure actuelle, par leurs modes de production et de consommation constituent la source principale des déséquilibres environnementaux qui affectent l'ensemble de la planète. Ce sont eux aussi qui déterminent très largement les conditions économiques cadre dans lesquelles les pays en développement doivent chercher une solution à leurs problèmes.

Il n'en reste pas moins que la croissance rapide de la population est un obstacle considérable à l'amélioration des conditions de vie des femmes et des hommes dans de nombreux pays. D'une certaine manière, la croissance rapide de la population est à la fois cause et conséquence du sous-développement social et humain. Comme nous sommes associés dans la coopération internationale visant à éliminer la pauvreté, il est très utile que nous discutons ici des meilleures voies à suivre pour considérer cette dimension du développement.

Dans cette perspective, nous pensons qu'il faut toujours nous souvenir de la

finalite de la cooperation internationale: il s'agit de mettre l'economie au service de la personne humaine, pour permettre le meilleur epanouissement possible de chaque individu. Toute politique de cooperation, a fortiori dans les domaines influant sur la demographie, doit donc etre basee sur des valeurs ethiques fondamentales, qui sont le respect de la dignite et de la liberte des personnes. Une importance particuliere doit etre accordee a la place de la femme dans la societe. Nous devons tout entreprendre pour que l'egalite entre femmes et hommes soit realisee dans tous les aspects de la vie. L'elimination des discriminations dont la femme est l'objet est un premier pas dans cette direction. L'objectif a atteindre est cependant plus ambitieux: une vraie egalite, une participation entiere, une maitrise sur sa propre vie.

A cette liberte de determiner sa vie appartient la liberte des couples et plus particulierement des femmes de determiner le nombre et l'espacement des naissances, de se proteger des grossesses non desirees et contre les maladies sexuellement transmissibles. Dans ce sens, nous devons nous opposer a toute forme de contraintes directes ou indirectes.

Les autorites suisses sont convaincues que les deux objectifs du respect de la liberte individuelle et de la stabilisation demographique sont parfaitement compatibles: l'experience montre qu'il existe une tres importante demande non satisfaite de services en matiere de planification familiale, et surtout que le developpement social au sens large, comprenant l'egalite entre femmes et hommes, conduit a un changement d'attitude et a la reduction de la natalite.

Nous jugeons donc qu'il faut saluer l'accent place, lors de la preparation de la Conference, sur la necessite de renforcer le developpement humain, en particulier l'egalite des chances pour les femmes, notamment en ce qui concerne l'acces a l'education, aux services de sante, a la vie professionnelle. Ces elements nous paraissent cruciaux, car le developpement dans ces secteurs est une condition indispensable dont on ne peut faire

l'economie. Seul le developpement humain peut ameliorer durablement les conditions sociales et economiques, ainsi que la liberte et l'autonomie des individus. Il est de plus en plus evident que ce developpement humain n'est pas possible si un effort considerable n'est pas fait pour corriger les inegalites entre femmes et hommes dans tous les aspects de la vie.

L'importance donnee par la Conference a cet aspect est salutaire.

D'ailleurs, nous croyons que les domaines relevant du developpement humain doivent etre promus en raison de leur merite propre et non pas seulement en raison de leur contribution objective a une diminution des taux de croissance demographique. Aussi la Suisse preconise-t-elle l'augmentation des budgets consacres a ces secteurs, tant par les pays eux-memes au niveau de leurs depenses publiques, que par les donateurs d'aide publique au developpement, elle s'efforcera de proceder a des reorientations dans ce sens de ses programmes de cooperation et cherchera a appliquer l'objectif de 20% de son aide internationale pour les investissements sociaux, objectif recommande par le Programme des Nations Unies pour le developpement.

La preparation de la Conference a suscite de nombreux debats de caractere fondamental, en particulier la question de l'avortement, et cela a juste titre, car il s'agit d'une des questions difficiles de notre temps et cela dans presque toutes les societies. II faut reconnaitre la gravite du dilemme moral que pose l'avortement, tant sur le plan personnel qu'en ce qui concerne la responsabilite de l'Etat. On doit cependant s'accorder sur le fait qu'il y a une realite, celle du drame de tant de femmes qui ont recours a un avortement illegal et donc a risques, et le fait que, chaque annee, de tres nombreuses femmes trouvent ainsi la mort. Aussi longtemps que cette realite durera, nous avons l'obligation de nous en inquieter et de trouver une solution.

Ce debat ne sera pas clos au cours de cette Conference. Il est a souhaiter qu'il se poursuive dans un esprit d'ouverture. Chacune des positions a en effet une base ethique qu'il convient de respecter, alors meme qu'il est tres difficile d'arriver a une position commune.

II y a heureusement un point sur lequel on peut s'accorder: c'est que l'avortement est en soi un echec, et qu'il faut chercher a en reduire le nombre. L'experience enseigne, helas, que les interdictions ont pour effet d'augmenter le nombre des avortements a risque. II faut donc bien mettre l'accent sur les mesures preventives, tout particulierement sur des mesures appropriees d'information sexuelle et de mise a disposition de moyens de controle de la fecondite, ainsi que sur l'assistance materielle et morale aux meres et aux couples en difficulte. La responsabilite des hommes est trop souvent oubliee dans cette discussion. Il est important de mettre sur pied des mesures qui les incitent a responsabiliser leur attitude envers la sexualite.

En ce qui concerne les migrations, la Suisse estime qu'il est essentiel de lutter contre les causes politiques ou economiques qui forcent des populations a emigrer. Les migrations sont elles aussi des solutions douloureuses, faites d'arrachements et de risques. Elles sont aussi souvent provoquees par d'insuffisantes garanties des droits humains, et non pas seulement par le manque d'opportunités économiques. II faut donc s'engager, plus que dans le passe, a renforcer le respect des droits de la personne humaine, notamment celui des minorites ethniques, a ameliorer la gestion des affaires publiques, et a soutenir le developpement economique et social. Envers les migrantes et les migrants, nous devons avoir pour objectif d'eliminer toute forme de discrimination, de permettre leur integration et leur participation dans le pays d'accueil, quelle que soit leur origine et les raisons pour lesquelles elles et ils ont quitte leur patrie. C'est une tache a laquelle nous devons toutes et tous nous attacher, citoyennes et citoyens, organisations non gouvernementales, Etats, communaute internationale.

En resume, la Suisse est prete a s'engager a :

1. augmenter la part de son aide publique au developpement (APD) consacree aux secteurs promouvant le developpement social (sante, education, promotion des femmes),

2. poursuivre l'atteinte de l'objectif d'APD annonce a Rio, ceci malgre les importantes contraintes budgetaires auxquelles un petit Etat federal comme le notre se trouve actuellement confronte,

3. engager avec ses partenaires des pays en developpement, chaque fois que cela est souhaitable et possible, un dialogue sur les politiques dans les domaines touchant aux questions de population,

4. poursuivre, au plan suisse entre les Autorites et la societe civile, le dialogue et la cooperation sur les themes de la Conference, solidement engages pour la preparation de la CIPD.

5. participer de maniere active a la concertation internationale qu'il faudra mettre sur pied pour assurer le suivi de la Conference.

Pour terminer, je ne voudrais manquer de remercier celles et ceux qui ont participe a la preparation de cette importante Conference, particulierement les autorites egyptiennes qui ont fait preuve d'une magnifique hospitalite a notre egard. Nous devons aussi reconnaitre a sa juste valeur la contribution des organisations non gouvernementales, notamment les organisations feminines, qui ont beaucoup fait pour que notre approche soit ancree dans les realites culturelles et sociales, et qui nous ont aides a saisir l'importance du role joue par les femmes. Ces organisations non gouvernementales seront

determinantes pour la mise en oeuvre des resultats de cette Conference. Enfin, nos remerciements vont a Mme Nafis Sadik et au Secretariat, qui ont permis a la communaute internationale de poser les bases essentielles a la presente Conference.

\* \* \*

---

For further information, please contact: [popin@undp.org](mailto:popin@undp.org)  
POPIN Gopher site: <gopher://gopher.undp.org/11/ungophers/popin>  
POPIN WWW site: <http://www.undp.org/popin>